

Séparatisme: nouveau tour de piste à l'Assemblée pour un texte controversé

Paris, 26 juin 2021 (AFP) -

Les députés entament lundi dans un climat dépassionné la deuxième lecture du projet de loi controversé sur le séparatisme avec un objectif, rétablir leur propre équilibre après le coup de barre à droite donné par le Sénat.

La majorité, pourtant promise avant l'examen parlementaire aux pires turpitudes et aux polémiques, a su éviter les chausse-trappes et déminer les sujets qui fâchent sur un texte qui n'en manque pourtant pas.

Elle compte bien appliquer les mêmes recettes pour cette nouvelle semaine de débats sur un projet de loi présenté comme l'un des grands marqueurs sur le régalien de la fin du quinquennat Macron.

"Le plaisir va être dans la répétition", badine le député Guillaume Vuilletet, chef de file LREM sur le texte.

Remède supposé contre "l'OPA islamiste", le projet de loi contient une batterie de mesures sur la neutralité du service public, la lutte contre la haine en ligne, l'encadrement de l'instruction en famille, le contrôle renforcé des associations, une meilleure transparence des cultes et de leur financement, et encore la lutte contre les certificats de virginité, la polygamie ou les mariages forcés.

Il mobilise des poids lourds du gouvernement: Gérald Darmanin et Marlène Schiappa pour l'Intérieur, Eric Dupond-Moretti pour la Justice, Jean-Michel Blanquer pour l'Education et Cédric O pour le Numérique.

Largement adopté en première lecture en février au Palais Bourbon (347 voix pour, 151 voix contre et 65 abstentions), le texte avait été fortement remanié lors de son passage en avril au Palais du Luxembourg à majorité de droite.

Les membres de la Haute assemblée avaient considérablement durci le texte, en adoptant une série d'amendements anti-voile. Ils s'étaient aussi opposés au régime d'autorisation que le gouvernement souhaite mettre en place pour l'instruction à domicile. Deux "lignes rouges" rompant "l'équilibre" vanté par le gouvernement et LREM, et écartant toute possibilité de compromis en commission mixte députés-sénateurs.

- "illibéral" - "Le voile est l'étendard du séparatisme", avait dénoncé Bruno Retailleau, chef de file des sénateurs LR.

"Illibéralisme", "démagogie": "La droite sénatoriale n'a pas su éviter la sortie de route", a fustigé en retour l'un des corapporteurs LREM à l'Assemblée, Sacha Houlié.

"Bruno Retailleau a voulu montrer que c'était lui le patron", commente M. Vuilletet, en estimant que ce sont les équilibres internes aux LR du Sénat qui ont provoqué ce virage droitier.

Dès le retour en commission, les députés ont pris soin de gommer les ajouts du Sénat.

Un "travail de déconstruction", dénoncé par Eric Ciotti (LR) qui avec ses collègues a déposé une série d'amendements pour redonner "courage" et "ambition" au projet de loi.

Dans leur viseur, la volonté d'interdire le port du voile pour les accompagnants scolaires, le port du burkini, des signes religieux pour les mineurs ou des "listes communautaires lors des élections".

Au total, quelque 825 amendements ont été déposés pour la séance contre plus de 2.700 en février. Un signe de débats plus apaisés?

Sur l'un des autres volets controversés, l'instruction en famille (IEF), les équilibres trouvés entre Jean-Michel Blanquer et une majorité parfois sensible aux arguments des pro-IEF, ne devraient pas être remis en cause, estime-t-on chez LREM.

Le groupe socialiste, qui s'était abstenu sur le projet de loi en première lecture, défendra par l'intermédiaire de la députée fraîchement élue Lamia El Aaraje une motion de rejet préalable centrée sur les menaces pesant sur la liberté d'association.

Les députés LFI, qui avaient dénoncé un texte "anti-laïque" et "antimusulman", ont déposé une grosse vingtaine d'amendements.

grd/reb/cs/dch



PAYS :France
SURFACE :88 %
PERIODICITE :Quotidien



► 26 juin 2021 - Edition Fil Gen

Afp le 26 juin 21 à 08 00.

